

Journée du réseau rural normand Vers de nouvelles mobilités en milieu rural

Mardi 6 octobre 2020 à Rémalard-en-Perche

Compte-rendu de la table ronde Les collectivités rurales impulsent une transition vers de nouvelles mobilités

o La Fédération ECOSYST'M et la Commune d'Ayen

Jérôme Perdrix, ancien adjoint au Maire et Béatrice Vauday, Fédération ECOSYST'M

Partant du constat de la diminution des transports collectifs, de l'augmentation des distances à parcourir et des coûts importants liés aux déplacements en zones rurales, de nombreux acteurs se sont unis pour créer un système de covoiturage de proximité pour les trajets de petites ou moyennes distances, adossé à une monnaie locale qui favorise exclusivement les activités de proximité.

La commune d'Ayen a été le territoire d'expérimentation pour développer ce dispositif avec la fédération ECOSYST'M.

ECOSYST'M est une démarche collaborative de dynamique des territoires de faible et de moyenne densité, qui s'appuie sur les échanges entre citoyens, dans un contexte de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de soutien aux activités économiques locales et de maîtrise des coûts d'investissement et de fonctionnement. ECOSYST'M soutient l'entraide solidaire pour désenclaver les territoires peu ou pas desservis par les transports collectifs.

Ce système de covoiturage est une solution qui n'a pas besoin du numérique. Il y a en effet en France 9 millions de personnes qui n'ont pas accès à internet et 12 millions qui y vont très peu, soit un tiers des français éloignés du numérique (étude Médiamétrie de novembre 2019). Ce sont les personnes les plus fragiles, souvent des personnes âgées. Il s'agit ici d'un co-voiturage sans transaction financière entre covoitureurs et covoiturés, qui se distribuent des bons d'échange. Ceux-ci sont tous numérotés et permettent de référencer chaque acteur du covoiturage, conducteur et passager, de les identifier à tout moment. Le système fonctionne en mode circulaire : la structure locale labellisée par ECOSYST'M vend les tickets kilométriques aux covoiturés, qui les utilisent pour rémunérer les conducteurs (à raison de 0,6 € / km). Les conducteurs peuvent ensuite utiliser ces tickets dans les commerces locaux. Car ce

Journée organisée en partenariat avec le Pays du Perche ornais et l'association Eco-Pertica
Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable



La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales



RÉGION
NORMANDIE



Territoires Conseils
un service Banque des Territoires



système a aussi pour mission d'encourager l'économie locale. Pour ce faire, de nombreux partenaires économiques ont été placés au cœur du système et acceptent de recevoir cette monnaie : il ne s'agit que de commerçants locaux, l'objectif étant de soutenir la communauté locale. Ces commerçants peuvent ensuite valoriser monétairement ces tickets auprès de la structure locale labellisée ECOSYST'M qui leur remet la valeur en euros

La commune d'Ayen compte 750 habitants, elle a un agenda 21 reconnu depuis 2006. En 1996 la commune était en déshérence et comptait seulement 500 habitants.

La Fédération ECOSYST'M a accompagné et expliqué le dispositif aux commerçants et aux habitants, édité des supports de communication comme des flyers et sensibilisé les acteurs locaux au covoiturage et à l'importance de celui-ci dans le développement du lien social.

En acceptant le Y'ACA (nom adopté pour la monnaie locale), les commerçants doivent respecter une charte et s'engager à fournir des services tels que le prêt de téléphone aux covoiturés ou la mise à disposition d'un espace pour le covoiturage.

6 mois après le lancement, la commune comptait 55 covoitureurs dont 20% ont plus de 80 ans.

Aujourd'hui, le dispositif s'est élargi aux 7 communes voisines – près de 3000 habitants - et compte 100 covoitureurs et 22 commerces partenaires.

Il se développe en Aubrac avec le Parc Naturel Régional, et sur le périmètre de la vallée de l'Aude (137 communes) avec le soutien de la Région Occitanie.

- **La démarche mobilités durables du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne**
Pierrick Allard, Directeur du PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne

Le territoire est organisé autour d'une ville de 10 000 habitants, au centre de ce territoire à dominante rurale. 75% des actifs du PETR travaillent et habitent sur le territoire. Les achats de première nécessité se font également sur le territoire. Il n'y a aucun train. S'ajoute à cela une problématique d'accès aux soins et d'isolement des personnes.

En 2014 a été mis en place d'un Plan Climat Territorial sur le territoire du PETR et 2 enjeux ont été identifiés pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre : la mobilité et l'habitat. Avant, il y avait un travail en silo et la question de la mobilité se trouvait à plusieurs endroits. L'objectif des élus était donc de mettre de la transversalité dans toutes les politiques contractuelles (Schéma de Cohérence Territoriale, Plan Climat, Contrat Local de Santé, Soutien au maintien à domicile des personnes âgées, revitalisation des centralités, ...).

Le PETR a répondu à l'AAP de l'ADEME « Mobilités Durables » et un projet a été décliné sur 3 ans en pensant à une démarche plutôt que de penser tout de suite aux solutions. Le Pays n'a pas vocation à développer des services mais à allumer une étincelle qui va ensuite faciliter le déploiement de nouveaux services. Il s'agissait également de ne pas mettre uniquement les collectivités autour de la table, mais l'ensemble des acteurs.

Journée organisée en partenariat avec le Pays du Perche ornais et l'association Eco-Pertica
Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable



La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales



RÉGION
NORMANDIE



Territoires Conseils
un service Banque des Territoires



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural

Une étude sociologique a été lancée avec l'Université de Bretagne sud sur les changements de comportements : comment inciter les populations à changer leurs habitudes liées à la voiture ? 1000 habitants ont été interrogés sur 5 sites différents du territoire (Qui vous êtes ? Quelles sont vos habitudes en termes de mobilité ? Vos comportements ? Vos attentes pour demain ? Êtes-vous prêt à changer des choses ?). Des expérimentations ont également été menées comme « 3 semaines sans ma voiture », des animations autour du vélo électrique, des réflexions pour repenser les centres-bourgs, des visites d'études dans d'autres territoires... Tout cela a permis de recueillir les attentes de la population et aussi de faire tomber des œillères. La voiture individuelle est la solution la plus simple en territoire rural, mais il faut accepter qu'il existe aussi autre chose.

Les 2 EPCI du territoire ont ensuite structuré leurs besoins et travaillé sur des solutions avec leurs équipes :

- Un EPCI a mis en place 2 trajets de bus : une liaison pour les actifs entre la zone d'activité et la Gare TER : les résultats ont été plutôt décevants, car la mobilité n'a jamais un but unique comme le trajet domicile-travail, mais également déposer les enfants à l'école, aller chercher le pain... L'autre boucle a été créée sur une ligne comprenant 20 trajets par jour avec différents points d'arrêt, ce qui fonctionne très bien avec 10 000 trajets par mois. Le ticket est à 1€ le trajet et le coût pour la collectivité est de 500 000 €/an.
- L'autre EPCI a fait le pari du vélo en adoptant un schéma vélo. 250 vélos électriques ont été achetés par la collectivité et mis à disposition des habitants pour des locations longue durée. Le Schéma vélo adopté en 2019, va se mettre en œuvre pendant cette mandature (2020-2026) avec pour ambition de réaliser un réseau de pistes cyclables sécurisées. Cela représente un coût de 7 à 8 millions d'euros déployé tout au long du mandat de l'EPCI dans le cadre d'une réponse à un appel à projets de France Mobilités.

Les élus doivent accompagner toutes les initiatives citoyennes qui font la force des territoires. La force des dispositifs de réseaux est justement de mobiliser de manière conjointe toutes ces initiatives, citoyennes, privées ou publiques, d'échelle local ou intercommunale.

- **La plateforme COCM'obilité, Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche**
Anne Hebert, Vice-Présidente en charge du Développement durable et de la mobilité

La communauté de communes se situe sur les secteurs de la Haye, Périers et Lessay et compte 22 392 habitants. Il est issu de la fusion en 2017 de 3 communautés de communes, dont 2 avaient élaboré un agenda 21 et réalisé des diagnostics et des plans d'action mobilité. La commune de Périers avait été labellisée dans le cadre de l'AMI revitalisation de centres-bourgs et disposait d'une personne à mi-temps qui avait réfléchi aux actions mobilité, ce qui a porté ses fruits.

En 2017 la communauté de communes a été retenue à l'AMI « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) et a donc bénéficié d'une enveloppe de 25M€ pour la mise en place d'actions sur deux territoires, dont la plateforme mobilité. Pour la création de cette plateforme

Journée organisée en partenariat avec le Pays du Perche ornais et l'association Eco-Pertica
Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable



La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales



RÉGION
NORMANDIE



Territoires Conseils
un service Banque des Territoires



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural

mobilité le territoire a été accompagné par un « essaimeur » pendant un an et demi, qui avait initialement développé ce type de plateforme dans le Doubs.

Tous les acteurs du territoire qui avaient « les mains dans le moteur » ont été mis autour de la table pour cerner les problématiques de mobilité : missions locales, acteurs de la jeunesse, référente prévention seniors, pôle emploi, centres médico-sociaux, garage solidaire, associations développant des dispositifs de mobilité (garage solidaire, loueurs solidaires de véhicules, conseil en mobilité...)... L'élu doit écouter toutes les forces vives du territoire pour comprendre l'ensemble du problème et prendre le temps de construire une solution adaptée.

La plateforme mise en place est un objet qui permet de réfléchir, d'évoluer, de s'adapter... Depuis janvier 2020, la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche a ouvert cette plateforme de mobilité appelée **COCM'obilité**, avec une gouvernance tripartite (élus locaux, acteurs de la mobilité, usagers), pour faire évoluer le dispositif en lien avec les besoins du territoire.

Il s'agit d'un **point d'information unique** (physique et téléphonique) qui informe et conseille sur les solutions de déplacement existantes : horaires de bus, fonctionnement du transport à la demande, itinéraires cyclables, chauffeurs bénévoles...

Elle est animée par une coordinatrice, Coralie Marboeuf, qui s'appuie sur les acteurs de l'ESS pour trouver des solutions aux habitants.

La plateforme COCM'obilité propose aussi des services d'accompagnement à la mobilité spécifiques **pour tous les habitants du territoire** :

- « **savoir bouger** » : **Conseils et formation gratuits à la mobilité avec une conseillère** sous forme de rendez-vous individuels, pour lever des freins à la mobilité : soutien au code de la route, recherche d'aides financière (achat de véhicule, inscription à l'examen du permis de conduire), accompagnement pour lire une carte ou un plan, se repérer dans les transports...
- « **pouvoir bouger** » : **Location temporaire d'un véhicule** à tarif social, pour des personnes en insertion professionnelle ou sociale, et qui habitent l'une des 30 communes membres de la Communauté de Communes.

Enfin, la plateforme est un lieu de concertation et de co-construction pour imaginer et mettre en place de nouvelles solutions de mobilité, toujours en prenant en compte les démarches et dispositifs existants dans l'objectif de les renforcer.

Journée organisée en partenariat avec le Pays du Perche ornaïs et l'association Eco-Pertica
Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable



La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales



RÉGION
NORMANDIE



Territoires Conseils
un service Banque des Territoires



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural